

FAITS SAILLANTS DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ: LUNDI 5 DÉCEMBRE 2016

Lundi matin, la plénière a entendu des déclarations de participants et de représentants de haut niveau, dont le Président du Mexique. L'après-midi, le GT I a entamé des discussions sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et dans la concrétisation des objectifs d'Aichi. De son côté, le GT II a abordé les questions relatives à la biodiversité marine et côtière, y compris les zones marines d'importance écologique ou biologique, la biodiversité et l'acidification dans les zones d'eau froide, les débris marins et le bruit sous-marin et la planification spatiale marine; et a entamé des délibérations sur les espèces exotiques envahissantes (EEE). Un groupe de contact sur les ZIEB a été créé.

LA PLÉNIÈRE

LES DÉCLARATIONS: La FAO a souligné l'importance de la collaboration pour parvenir à une transformation en faveur de l'intégration de la diversité biologique. L'UICN a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs d'Aichi, qui sont essentiels à la réalisation des ODD. L'UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES BIOLOGIQUES (UISB), au nom du Forum Science pour la biodiversité qui s'est tenu les 1er et 2 décembre, a souligné la contribution de la science à l'intégration de la biodiversité et aux objectifs de suivi et des fonctions écosystémiques. LE GROUPE SUR L'OBSERVATION DE LA TERRE - RÉSEAU D'OBSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (GET-ROB) a souligné qu'une surveillance cohérente est essentielle pour le rapport sur les engagements de la CBD et du SDG. Le TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (RPGAA) a souligné le soutien mutuel et la collaboration accrue entre le Traité et le Protocole de Nagoya. Le CENTRE D'INFORMATION MONDIAL SUR LA BIODIVERSITÉ (GBIF) a souligné que la divulgation des données, en particulier dans les pays en développement, est essentielle pour l'intégration de la biodiversité.

Mettant l'accent sur le rôle des femmes autochtones, le FORUM PERMANENT DES NATIONS UNIES SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES (FPNUQA) a souligné l'importance des connaissances, de la culture et des pratiques environnementales autochtones pour la réduction des pertes de biodiversité et la mise en œuvre de solutions durables. La PLATE-FORME INTERGOUVERNEMENTALE DE POLITIQUE SCIENTIFIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES D'ÉCOSYSTÈME (IPBES) a mis en exergue son évaluation des pollinisateurs et ses travaux en cours sur les évaluations mondiales et régionales. Le CONSORTIUM des GCRAI a rendu compte de leurs travaux sur l'intégration de la diversité biologique dans l'agriculture.

Le SECRÉTARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU PACIFIQUE (PROE) a souligné l'alignement de son Plan stratégique 2017-2020 sur le Plan stratégique pour la biodiversité, et la création d'aires marines protégées dans la région. L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES (UNU) a souligné l'importance d'intégrer la diversité biologique dans les systèmes de production et les liens avec la diversité bio-

culturelle. Le RÉSEAU DES FEMMES AUTOCHTONES POUR LA BIODIVERSITÉ (IWBNI) a exhorté les parties à continuer de contribuer au fonds volontaire pour la participation des peuples autochtones et communautés locales (PACL). L'ARGENTINE a appelé au traitement de l'intégration dans d'autres secteurs, notamment l'énergie, le secteur minier, le secteur manufacturier et la planification urbanistique.

REUNION DE HAUT NIVEAU: Carlos Manuel Joaquín González, gouverneur de l'État mexicain de Quintana Roo, a souligné que le développement durable exige que tous les pays participent à la protection de la biodiversité et au partage équitable de ses avantages. Le Président de la Conférence, Pacchiano, a souligné la réalisation par le Mexique de la cible 11 d'Aichi (zones protégées). Le Directeur exécutif adjoint de l'ONU, Ibrahim Thiaw, a appelé à un Sommet sur la biodiversité pour engager les décideurs au plus haut niveau. Le Secrétaire exécutif de la CBD, Dias, a salué le leadership du Mexique dans la promotion de l'agenda relatif à la biodiversité, y compris ses SPANB actualisés et la reconnaissance des PACL et des populations d'ascendance africaine.

En ce qui concerne les civilisations Maya et autres dans la région, le Président du Mexique, Enrique Peña Nieto, a mis en exergue le besoin d'apprendre d'autres cultures. Il a souligné que la protection de la biodiversité est une obligation morale, mais aussi utile en soi, car elle contribue à la survie et au développement des communautés humaines. Le Président Nieto a annoncé la décision du Mexique d'étendre, de manière considérable, les aires protégées (AP), en triplant les objectifs précédents couvrant les aires marines et terrestres. Il a conclu en affirmant que «soit nous changeons notre mode de vie pour arrêter les pertes de biodiversité soit que ces pertes vont changer pour toujours nos modes de vie».

GRUPE DE TRAVAIL I

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE (CDB):

Le Secrétariat a présenté les documents pertinents (UNEP/CBD/COP/13/8/Rev.1, Add.1/Rev.1, Add.2/Rev.1 et Add.3). De nombreux délégués ont signalé que leurs pays sont en train d'actualiser leurs SPANB. Le MEXIQUE a noté que les SPANB sont l'outil national le plus important pour atteindre les Objectifs d'Aichi et, avec beaucoup d'autres participants, a appelé à intensifier les efforts pour les atteindre. Le MAROC a déclaré que la focalisation sur les priorités nationales et des actions ciblées est à même d'en assurer la mise en application. Le délégué des MALDIVES a appelé à la détermination d'objectifs nationaux ambitieux.

Le GUATEMALA a déclaré que la mise en œuvre requiert un investissement intérieur plus important ainsi qu'une assistance multilatérale et une coopération technologique. Le VENEZUELA, avec beaucoup d'autres participants, a souligné la nécessité de ressources financières et de stratégies de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan stratégique et des SPANB. Nombre d'intervenants ont demandé un soutien de la part des organisations internationales. La COLOMBIE a souligné l'importance des synergies avec d'autres conventions relatives à la biodiversité. EL SALVADOR a souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour atteindre les Objectifs 3 (incitations) et 7 (gestion durable des zones agricoles, aquacoles et forestières) d'Aichi. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a demandé l'élaboration d'indicateurs supplémentaires pour les objectifs d'Aichi qui sont plus difficiles à quantifier.

L'INDONESIE a suggéré de rendre compte, dans le projet de décision, du rôle central des correspondants nationaux. L'INDE a demandé d'encourager toutes les parties à relever le niveau d'ambition. Le délégué des PHILIPPINES a proposé des amendements visant à renforcer la coopération avec d'autres conventions et à améliorer l'efficacité des procédures de la Convention. La BOLIVIE a suggéré de faire référence aux résultats du dialogue interactif sur le vivre en harmonie avec la nature, qui doit se tenir la semaine qui vient, et aux prochaines étapes de la poursuite du dialogue dans les prochaines CdP. Le BANGLADESH a demandé d'inviter le FEM et d'autres bailleurs de fonds à fournir un soutien financier rapide permettant de couvrir l'élaboration des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. La JAMAÏQUE a demandé la convocation de réunions régionales et infrarégionales consacrées à la détermination des besoins des parties.

La SUISSE, avec l'UE, le CANADA, les PHILIPPINES, la NORVEGE et l'Australie, a suggéré de préparer un suivi du Plan stratégique. La SUISSE, avec le CANADA, a suggéré la conduite d'une analyse des lacunes pour déterminer la mesure dans laquelle les Objectifs d'Aichi sont couverts par les ODD. Le Secrétariat a attiré l'attention sur une analyse des liens entre les Objectifs d'Aichi et le Programme de développement durable pour l'horizon 2030 (UNEP/CBD/SBSTTA/19/INF/9). L'UE a appelé à des recherches plus approfondies, et le Mexique, à un mandat précis pour le travail du Secrétariat.

BIRDLIFE INTERNATIONAL, au nom de plusieurs organisations de conservation, a signalé que les objectifs nationaux manquaient d'ambition par rapport aux objectifs d'Aichi. Le FIAB, appuyé par de nombreuses participants, a proposé que les mises à jour des SPANB incluent les PACL, en particulier les femmes, et traitent les objectifs de mobilisation des ressources convenus à la COP 12.

GROUPE DE TRAVAIL II

BIODIVERSITÉ MARINE ET CÔTIÈRE: LES ZIEB:

Le Secrétariat a présenté les documents pertinents (UNEP/CBD/COP/13/2/Rev.1 et 13/18). Le MEXIQUE, la FEDERATION DE RUSSIE et d'autres, contrés par la CHINE, ont souhaité la suppression des crochets entourant: les options pratiques pour approfondir davantage les méthodologies et approches scientifiques, y compris les dispositions de collaboration, pour la description de la ZIEB; et ont demandé au Secrétariat de faciliter la mise en œuvre d'options pratiques et de créer un groupe consultatif informel pour les ZIEB. Le JAPON a jugé prématuré la création d'un groupe consultatif et a suggéré la suppression de la demande. Au sujet des options concernant les procédures de modification du descriptif des ZIEB ou la facilitation du processus d'élaboration de descriptifs de nouvelles zones, La FEDERATION DE RUSSIE a souligné le caractère informatif que revêtirait une révision du descriptif des ZIEB relevant de la juridiction nationale et a proposé "modifier les données relatives aux ZIEB situées au-delà de la juridiction nationale" comme article permanent de l'ordre du jour de chaque deuxième CdP. Le BRÉSIL a proposé: des processus différents pour les zones relevant de la juridiction nationale et celles situées au-delà; et une option pour l'élimination des ZIEB, l'AFRIQUE DU SUD demandant de discuter d'un processus de radiation. L'UE a proposé d'affiner les options proposées pour un processus plus simple et plus cohérent. Le PEROU a suggéré de recommander que le Secrétariat élabore différentes options permettant de modifier ou d'exclure des zones proposées ou décrites comme ZIEB, en collaboration avec les parties, selon ce qu'il convient. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a souligné la nécessité de procéder à des évaluations scientifiques, telles que des examens par des pairs, pour décrire de nouvelles zones relevant d'une ou de plusieurs juridictions nationales. La NORVEGE a appelé à l'insertion d'une référence à la souveraineté des États côtiers. Le PAKISTAN et le CANADA ont proposé de prévoir plutôt, une période de temps, qu'un certain nombre de soumissions, comme base pour l'organisation d'ateliers régionaux/mondiaux d'ASIE. L'ARGENTINE a recommandé de préciser que la convocation d'ateliers doit être une décision à prendre par les parties. Un groupe de contact, coprésidé par Moustafa Fouda (Égypte) et Gunnstein Bakke (Norvège), a été créé.

L'INDONESIE a suggéré d'éliminer les ZIEB situées dans des zones relevant de la juridiction nationale, de demander aux organisations d'aider les parties à gérer les ZIEB et de clarifier le régime des ZIEB transfrontières. FIDJI a exhorté les parties et les organisations internationales à présenter des rapports sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en place des mesures de gestion visant à sauvegarder les valeurs déterminées dans la description des ZIEB. Le FIAB a signalé un «manque important de compréhension de la valeur culturelle et spirituelle des ZIEB» et a appelé au renforcement des capacités pour assurer la pleine et effective participation des PACL aux ateliers consacrés

aux ZIEB. Le FONDS INTERNATIONAL POUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX (IFAW) a recommandé d'utiliser le travail accompli sur d'importantes zones de mammifères marins pour éclairer le descriptif des ZIEB.

Les zones d'eau froide: Le Secrétariat a introduit un plan de travail spécifique volontaire (UNEP/CBD/COP/13/2/Rev.1). Le MAROC a appelé à un financement adéquat pour la mise en œuvre.

Les débris marins et le bruit sous-marin anthropique: Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CBD/COP/13/2/Rev.1). Le MAROC et l'INDE ont appelé au renforcement des capacités pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation des débris marins. La TANZANIE a recommandé l'insertion d'une référence à la résolution de l'UNEA sur les débris plastiques marins et les micro-plastiques, ONU-Environnement rappelant qu'elle appelle à identifier les lacunes et les options possibles. L'IFAW a attiré l'attention sur les recommandations du Comité scientifique de la Commission baleinière internationale sur le bruit causé par le transport maritime et les activités sismiques, invitant les parties à réduire le bruit à sa source.

L'Aménagement du territoire marin: Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CBD/COP/13/2/Rev.1). L'INDONESIE a partagé les enseignements tirés de son expérience dans ce domaine.

LES EEE: Le Secrétariat a présenté des documents pertinents (UNEP/CBD/COP/13/2/Rev.1 et INF/23, 34, 37 et 38).

Au sujet du libellé croché préconisant l'approche de précaution et l'évaluation des risques dans l'utilisation d'agents de lutte biologique pour la gestion des EEE, l'Australie, soutenue par le MEXIQUE, le PEROU et l'UE, a proposé un texte de compromis: se référant au potentiel d'impacts non ciblés directs et indirects exercés également sur "les fonctions et services écosystémiques" et "dans les zones où les agents de lutte biologique risquent de se propager"; englobant «les valeurs économiques et culturelles, ainsi que les valeurs et les priorités des PACL» entre autres facteurs sociaux à prendre en considération, de manière appropriée, dans les décisions de recours à la lutte biologique; et éliminant la référence aux «intérêts culturels» des parties prenantes dans les processus décisionnels participatifs sur les programmes de lutte biologique. L'Afrique du Sud, parlant au nom du GROUPE AFRICAÏN, a proposé de remplacer "normes reconnues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC)" par "normes régionales et internationales". L'INDE a souligné le caractère consultatif du texte. Le Président Malta Qwathékana (Afrique du Sud) a invité la tenue de consultations non officielles.

Antigua-et-Barbuda, intervenant au nom de la CARICOM a proposé, avec la JORDANIE, un renforcement de la coordination entre la CDB et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). La Thaïlande a souligné la nécessité d'informer les consommateurs, les négociants du commerce électronique et d'autres parties prenantes sur les risques d'invasions biologiques.

DANS LES COULOIRS

Après que le président mexicain, Enrique Peña Nieto, ait inspiré les délégués à se mettre au travail, les participants ont entamé les premières négociations de fond de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité. Le groupe de travail I a été baptisé par certains délégués «méga-groupe de travail» en raison de sa charge de tous les articles transversaux à la Convention et à ses deux Protocoles. Certains, toutefois, ont fait remarquer qu'aucun signe d'urgence n'a été relevé à sa première session qui a examiné la mise en œuvre du Plan stratégique. De nombreux délégués de pays en développement ont, dans l'intervalle, apprécié le temps consacré à la démonstration de leurs efforts nationaux de mise en œuvre et de leurs besoins particuliers.

Le Groupe de travail II, à son tour, concentré sur le travail écosystémique au titre de la Convention, a rapidement terminé sa première lecture de toutes les questions marines. Comme on pouvait s'y attendre, les ZIEB ont encore une fois été sujet de controverse. Nonobstant la perspective que des données scientifiques concernant ces zones apportent une contribution à la réalisation de plusieurs Objectifs d'Aichi, un nouveau processus proposé pour modifier ou décrire de nouvelles ZIEB a soulevé des préoccupations dans les rangs des parties qui estiment que les États côtiers ont le droit de modifier ou d'éliminer unilatéralement les ZIEB, même lorsqu'elles sont déjà «prises en considération» par les décisions de la CdP. Comme l'a souligné un participant chevronné, «si dans le passé les parties étaient préoccupées par le mandat de la CDB dans les zones marines au-delà des juridictions nationales, désormais ce sont les zones relevant des juridictions nationales qui s'avèrent pomme de discorde.»